

Des permanences

Le CLLAJ d'Antibes vous propose
une permanence sur :

**L'antenne de Vallauris
de la
Mission Locale Antipolis**

Pour connaître les dates de cette
permanence, renseignez-vous auprès du :

04.92.91.79.71



**Coup
de pouce !**

Vous rencontrez des difficultés ponctuelles,
un problème lié à votre logement?
Vous souhaitez connaître vos droits et
vos obligations?

une technicienne ESF est à votre disposition
pour vous renseigner, vous informer et vous
orienter !



CLLAJ - API PROVENCE

Nova Antipolis - Proxima Bât. A
2067 Chemin Saint Claude
06600 Antibes

Tél. : 04.92.91.79.71 - Fax. : 04.92.91.79.80

Les permanences du CLLAJ

Mission Locale Antipolis - Antenne de Vallauris
45 Avenue de Cannes
06220 Vallauris

CLLAJ API-PROVENCE

**Antibes
Sophia-Antipolis**

Vous avez entre 16 et 30 ans ?

**Vous souhaitez avoir des
informations sur le logement ?**

**Vous recherchez un
appartement et avez besoin
d'un coup de pouce ?**

**Le CLLAJ d'Antibes propose
de vous aider dans vos
démarches.**

**Alors n'attendez plus et
venez nous voir !!!**



Les ateliers



Toutes les informations sur le logement sont dispensées auprès des jeunes de 16 à 30 ans via des ateliers d'informations organisés en partenariat avec le **Foyer Jeunes Travailleurs de Valbonne (FJT)** et **la Mission Locale Antipolis**.

Ces ateliers sont animés par une Technicienne en Économie Sociale et Familiale et se déroulent **en journée ou en soirée**.

Ces réunions sont incontestablement de **formidables sources d'informations pratiques mais aussi de conseils et d'astuces**.

N'hésitez plus ! Et mettez ainsi toutes les chances de votre côté, en appelant

04.92.91.79.71

Le Logement



Le CLLAJ vous propose des entretiens personnalisés afin de mieux connaître votre situation, et comprendre ainsi votre demande.

Nous vous proposons des plans d'actions au fur et à mesure des entretiens, et nous vous aidons à concrétiser votre projet.

Un partenariat est établi entre le CLLAJ et certaines agences immobilières mais aussi avec plusieurs structures d'hébergement temporaire. Ceci peut également répondre à votre demande dans le cadre d'une solution transitoire :

- Les Foyers de Jeunes Travailleurs,
- Les résidences étudiantes privées,
- Et d'autres structures spécialisées...

L'accompagnement



Le CLLAJ vous informe sur :

- **les différentes aides financières**
- **les démarches administratives**

Notre équipe vous apporte un soutien et propose un accompagnement dans vos différentes démarches que vous soyez en préparation de votre entrée dans les lieux ou bien déjà locataire.

Le CLLAJ, c'est :

- **Des simulations d'allocation logement,**
- **Le suivi de vos dossiers CAF,**
- **Le montage des dossiers Loca-Pass,**
- **Le montage des dossiers Fonds Solidarité Logement (FSL) et leur suivi,**
- **De la médiation auprès des bailleurs,**
- **De l'assistance administrative...**